

Conditions générales de ventes

Date d'entrée en vigueur : 03.03.2026

1. Identification de LIFEAZ

La société LIFEAZ est une SAS inscrite au RCS de Paris sous le n°814 042 958 dont le siège social est situé 29 rue Damesme, 75013 Paris (« **LIFEAZ** »).

LIFEAZ peut être contactée aux coordonnées suivantes :

- ▶ Adresse postale : 25 Rue de Tolbiac, 75013 Paris ;
- ▶ Téléphone : 01 76 43 19 60 ;
- ▶ Adresse électronique : hello@lifeaz.co

2. Objet

LIFEAZ propose via la plateforme www.lifeaz.co (la « **Plateforme** ») à des particuliers et des entreprises (les « **Acheteurs** ») la vente de défibrillateurs (les « **Défibrillateurs** ») et de leurs accessoires (désignés ensemble, avec les Défibrillateurs, les « **Produits** »). Dans le cadre de la vente des Produits, LIFEAZ assure également la réalisation de prestations associées (les « **Prestations Associées** »).

Afin de garantir le bon fonctionnement et la conformité du matériel dans le temps, l'achat d'un Défibrillateur inclut systématiquement et obligatoirement une offre de maintenance sous forme de pack (le « **Pack** »). Ce Pack, indissociable de l'acquisition du Défibrillateur, est automatiquement intégré lors de la commande pour assurer la sécurité de l'Acheteur, selon les conditions prévues aux présentes.

Le contenu des Prestations Associées et du Pack est précisé sur la Plateforme.

3. Informations sur les Conditions Générales

Fonction des conditions générales de vente (les « **Conditions Générales** »)

Les Conditions Générales constituent l'unique document régissant la relation contractuelle avec l'Acheteur et LIFEAZ. Elles définissent :

- ▶ les modalités et conditions de vente en ligne et de la livraison des Produits,
- ▶ les droits et obligations des parties dans ce cadre.

Emplacement des Conditions Générales

L'Acheteur peut les trouver par un lien direct en bas de page de la Plateforme.

Modalités d'acceptation des Conditions Générales

L'Acheteur accepte les Conditions Générales en cochant une case dans le formulaire d'inscription. S'il n'accepte pas l'intégralité des Conditions Générales, il ne peut pas accéder à la Plateforme.

Elles peuvent être complétées par des conditions particulières, qui, en cas de contradiction, prévalent sur les Conditions Générales.

4. Conditions pour passer des commandes

(i) L'Acheteur est :

- ▶ une personne physique disposant de la pleine capacité juridique ;
- ▶ ou une personne morale agissant par l'intermédiaire d'une personne physique disposant du pouvoir ou de l'habilitation requise pour contracter au nom de l'Acheteur et pour son compte.

(ii) L'Acheteur a la qualité de :

- ▶ consommateur : entendu comme toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle (l'« **Acheteur Consommateur** ») ; ou
- ▶ professionnel, entendu comme toute personne physique ou morale agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel (l'« **Acheteur Professionnel** »).

5. Description des Produits et des Packs

Avant toute commande en ligne l'Acheteur peut prendre connaissance, sur la Plateforme, des caractéristiques de chaque Produit, des Prestations Associées et des Packs qu'il désire commander.

LIFEAZ se réserve la possibilité de proposer tout autre Produits, Prestations Associées ou Packs.

Les Produits, Prestations Associées et Packs sont proposés à la vente en ligne dans la limite des stocks disponibles, ou sous réserve de la possibilité de les commander le cas échéant.

Les descriptions des Produits, des Prestations Associées et des Packs proposés à la vente en ligne sont les plus précises possibles. Elles n'engagent LIFEAZ que pour ce qui est indiqué précisément. L'Acheteur est toutefois informé et accepte que certaines caractéristiques des Produits et notamment leur couleur peuvent ne pas correspondre exactement aux photographies présentées sur la Plateforme, du fait de contraintes techniques.

Avec les Défibrillateurs LIFEAZ met également à la disposition de l'Acheteur des accessoires destinés à permettre une utilisation optimale des Défibrillateurs dont la liste est précisée sur la Plateforme, notamment des kits de premier secours et signalétique ainsi que le premier jeu de batterie et électrode (les « **Accessoires** »).

Avec les Défibrillateurs LIFEAZ assure également certaines Prestations Associées dont la liste est précisée sur la Plateforme, notamment des alertes de suivi et de maintenance, une garantie illimitée, des sensibilisations aux gestes qui sauvent disponibles sur l'application LIFEAZ .

Les Produits sont conformes à l'ensemble des normes, dispositions légales et réglementaires françaises relatives à la santé, la sécurité et la protection des consommateurs. Les Défibrillateurs ont notamment obtenu la certification CE et sont conformes aux exigences définies dans la directive n° 93/42/CEE du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux ;

La liste des Accessoires sélectionnés par l'Acheteur est indiquée dans la commande.

Des accessoires complémentaires (les « **Accessoires Complémentaires** ») peuvent être

proposés à l'Acheteur par mail à la suite de la passation d'une commande ainsi que sur la Plateforme. Ceux-ci comprennent notamment :

- ▶ Des armoires ;
- ▶ Des supports muraux ;
- ▶ Des sacoches.

Des prestations complémentaires (les « **Prestations Complémentaires** ») peuvent également être proposés à l'Acheteur par mail à la suite de la passation d'une commande ainsi que sur la Plateforme. Celles-ci comprennent notamment :

- ▶ Des formations ;
- ▶ Une extension de garantie.

6. Maintenance des Produits

Les composants des Produits, à savoir la batterie et les électrodes, doivent être régulièrement renouvelés, selon la fréquence et les modalités spécifiées dans le manuel d'utilisation transmis à l'Acheteur avec le Produit.

En conséquence, LIFEAZ propose aux Acheteurs via le Pack des services de maintenance et notamment l'envoi à titre gratuit par LIFEAZ, et dans la limite d'un remplacement par période de péremption de ces éléments, de nouvelles batteries et électrodes à l'Acheteur, à charge pour ce dernier de procéder à leur remplacement sur le Produit.

Ces services de maintenance ne pourront être réalisés que si l'Acheteur a préalablement validé son adresse après chaque nouvelle demande de LIFEAZ.

Toute demande de renouvellement non comprise dans le Pack formulée par l'Acheteur sera à sa charge, sur la base des tarifs indiqués sur la Plateforme ou sur le catalogue de LIFEAZ, que celle-ci peut fournir à l'Acheteur sur demande écrite.

En cas de résiliation au Pack, il reviendra à l'Acheteur de s'occuper de la bonne maintenance de ses Produits lorsque leur renouvellement est nécessaire. L'Acheteur peut contacter LIFEAZ par mail pour obtenir de nouvelles batteries et/ou électrodes lorsque leur renouvellement est nécessaire.

La responsabilité de LIFEAZ ne pourra pas être engagée en cas de dysfonctionnement des Produits dû à une maintenance non conforme de la part de l'Acheteur.

Toutes les modalités de maintenance, d'entretien, de vérification et de nettoyage des Produits sont précisées dans le manuel d'utilisation fourni à l'Acheteur avec les Produits.

7. Formation

Parmi les Prestations Complémentaires, LIFEAZ propose des prestations de formations physiques à l'utilisation des Produits selon les conditions tarifaires et les modalités précisées sur la Plateforme (les « **Formations** »).

Les Parties conviendront d'un commun accord, par tout moyen écrit, de l'horaire et du lieu de

réalisation des Formations.

Les Formations ne peuvent pas être annulées. L'Acheteur a la faculté de reporter une Formation jusqu'à 7 jours avant la Formation. Au-delà de ce délai, l'Acheteur ne pourra pas reporter la Formation et cette dernière lui fera facturée.

LIFEAZ peut reporter une Formation jusqu'à 48 heures avant la Formation.

8. Durée des Packs

L'Acheteur souscrit au Pack sous la forme d'un abonnement (l'« **Abonnement** ») pour une durée d'engagement initiale d'un an (la « **Période Initiale** »).

Il se renouvelle tacitement, pour des périodes successives de même durée que la période initiale (avec la période initiale, les « **Périodes** »), de date à date, sauf si l'Abonnement est dénoncé dans les conditions de l'article « *Fin de l'Abonnement* ».

Selon l'article L215-1 du Code de la consommation :

« Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction. Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction. Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat. Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur. »

9. Commande

9.1. Passation de commande

Pour passer une commande, l'Acheteur doit sélectionner le Produit incluant la souscription au Pack de son choix et le placer dans son panier.

Il peut accéder au récapitulatif de son panier à tout moment tant que la commande n'est pas définitivement validée et peut corriger d'éventuelles erreurs dans les éléments saisis.

L'Acheteur paye le prix des Produits et du Pack, selon les modalités prévues à l'article « *Conditions financières* » lorsque l'Acheteur valide sa commande. La commande est réputée reçue par LIFEAZ lorsque celle-ci peut y avoir accès.

Dans le cadre de sa commande, l'Acheteur est invité à fournir ses coordonnées aux fins de livraison et de facturation. Il doit remplir l'ensemble des champs qui ne sont pas marqués comme facultatifs dans le formulaire prévu à cet effet. Les commandes qui ne comportent pas l'ensemble des informations requises ne peuvent pas être validées.

L'Acheteur garantit que toutes les informations qu'il donne dans le formulaire de commande sont exactes, à jour et sincères et ne sont entachées d'aucun caractère trompeur. Il est informé et accepte que ces informations valent preuve de son identité et l'engagent dès leur validation.

9.2. Confirmation de commande

A l'issue de sa commande, l'Acheteur reçoit par email une confirmation de celle-ci qui :

- (i) récapitule les éléments de la commande et le délai prévu pour la livraison ;
- (ii) comporte les conditions générales en vigueur au jour de la commande.

L'Acheteur reçoit également par email une facture correspondante au moment de sa commande s'il a payé par carte bancaire ou Paypal. S'il a payé par prélèvement bancaire, la facture est envoyée au moment de la validation du paiement quelques jours après.

L'Acheteur doit s'assurer que les coordonnées communiquées lors de sa commande sont correctes et qu'elles lui permettent de recevoir l'email de confirmation de sa commande. A défaut de réception de celui-ci, l'Acheteur doit contacter LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de LIFEAZ* ».

LIFEAZ recommande à l'Acheteur de conserver les informations contenues dans la confirmation de commande. La confirmation de commande est réputée reçue par l'Acheteur lorsqu'il peut y avoir accès.

10. Conditions financières

10.1. Prix des Produits et de l'Abonnement au(x) Pack(s)

Les prix de vente des Produits et de l'Abonnement pour la souscription aux Packs sont indiqués sur la Plateforme.

Ils sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TVA française et autres taxes applicables).

LIFEAZ se réserve le droit, à sa libre discrétion et selon des modalités dont elle sera seule juge, de proposer des offres promotionnelles ou réductions de prix.

Les prix ne comprennent pas les frais de livraison éventuellement applicables à la livraison des Produits, facturés en supplément du prix de ceux-ci. Le montant des frais de livraison applicables sera indiqué avant la validation de la commande par l'Acheteur. Le prix applicable est celui affiché sur la Plateforme au moment de l'enregistrement de la

commande de l'Acheteur.

Les prix peuvent être révisés dans les conditions de l'article « *Modifications des Conditions Générales* ».

10.2. Modalités de facturation et de paiement

LIFEAZ adresse à l'Acheteur une facture à l'achat d'un Produit et une facture par Période pour l'Abonnement par tout moyen utile, payable dans un délai maximum de 30 jours à compter de leur émission.

La totalité du prix des Produits et la première mensualité de l'Abonnement sont exigibles à la commande. Le paiement s'effectue soit par prélèvement automatique soit par carte bancaire à travers le service de paiement sécurisé en ligne précisé sur la Plateforme qui seul conserve les coordonnées bancaires de l'Acheteur à cette fin. LIFEAZ ne conserve aucune coordonnée bancaire.

Le prix de l'Abonnement est exigible annuellement à la date de souscription. Le paiement s'effectue selon les modalités susvisées.

L'Acheteur garantit à LIFEAZ qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi. Il s'engage à prendre les mesures nécessaires afin que le prélèvement automatique du prix des Packs puisse être effectué.

LIFEAZ se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'Acheteur, en cas d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude relative à l'utilisation de la Plateforme.

10.3. Conséquences en cas de retard ou de défaut de paiement

En cas de défaut ou de retard de paiement, LIFEAZ se réserve le droit, dès le lendemain de la date d'échéance figurant sur la facture, de :

- ▶ suspendre immédiatement les services de maintenance prévus dans le Pack en cours jusqu'au paiement de l'intégralité des sommes dues,
- ▶ facturer à son profit aux seuls Acheteurs Professionnels, un intérêt de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal, assis sur le montant des sommes non réglées à l'échéance et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement, sans préjudice d'une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement effectivement exposés sont supérieurs à ce montant.

A toutes fins utiles, il est expressément rappelé à l'Acheteur que le défaut de sommes dues au titre des présentes entraîne la suspension de tous les services proposés par LIFEAZ et notamment la suspension des services de maintenance prévus dans le Pack. En conséquence, l'Acheteur reconnaît et accepte qu'il supporte l'ensemble des dysfonctionnements et conséquences dommageables découlant de la suspension desdits services, sans qu'il ne puisse reprocher à LIFEAZ un manquement à ses obligations pendant la période de suspension.

10.4. Réserve de propriété

LIFEAZ conserve la propriété pleine et entière des Produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, frais de livraison inclus

11. Livraison

11.1. Territoire des livraisons

L'Acheteur est expressément informé que la Plateforme ne propose la livraison de Produits que sur les territoires précisés sur la Plateforme.

L'Acheteur qui souhaite que sa commande soit livrée dans un autre pays peut contacter LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de LIFEAZ* ». LIFEAZ le contactera alors dans les meilleurs délais pour lui indiquer si la livraison souhaitée est ou non possible et, si elle l'est, selon quelles modalités notamment de délai et de coût. La commande de l'Acheteur pourra alors être effectuée et validée par échange de mails.

La livraison des Produits commandés sur la Plateforme sera effectuée à l'adresse indiquée lors de la commande de l'Acheteur comme « *adresse de livraison* » (qui peut être différente de l'adresse de facturation), sous réserve qu'elle se situe bien dans le territoire de livraison possible pour les Produits concernés.

11.2. Modes de livraison

La livraison des Produits commandés sur la Plateforme est effectuée à l'adresse indiquée lors de la commande de l'Acheteur comme « *adresse de livraison* » (qui peut être différente de l'adresse de facturation), qui sauf accord spécifique entre les parties selon les modalités prévues à l'article « *Territoires des livraisons* » ne peut être située que dans l'un des pays visés audit article.

Différents modes de livraison peuvent être possibles, en fonction des catégories de Produits et de leur poids.

L'Acheteur est informé avant la validation de sa commande des modes de livraison possibles pour le Produit commandé ainsi que des délais et frais correspondant à chacun de ces modes.

L'Acheteur doit sélectionner le mode de livraison souhaité et donner tous les renseignements nécessaires à la livraison effective du Produit selon ce mode.

11.3. Délais de livraison

Conformément à l'article L216-1 du Code de la consommation, la Plateforme indique, pour chaque Produit proposé à la vente, des délais de livraison en fonction des territoires et modes de livraison.

A défaut de livraison dans le délai ci-dessus, l'Acheteur peut résoudre la commande, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint LIFEAZ, selon les mêmes modalités, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, elle ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Les Conditions Générales sont considérées comme résolues à la réception par LIFEAZ de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins qu'elle ne se soit exécutée entre-temps.

En cas de résolution des Conditions Générales selon les modalités ci-dessus, l'Acheteur sera remboursé de l'intégralité des sommes qu'il aura payées, y compris les frais de livraison, au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle le contrat aura été dénoncé.

LIFEAZ se réserve la possibilité en tout état de cause de se rapprocher de l'Acheteur afin de lui proposer des solutions alternatives de remboursement du prix des Produits et des frais de livraison. L'Acheteur devra exprimer explicitement et sur support durable son acceptation du choix d'un mode de remboursement alternatif.

11.4. Réception des Produits

Il appartient à l'Acheteur de vérifier que les Produits sont conformes aux caractéristiques indiquées sur la Plateforme et qu'ils sont en bon état de fonctionnement.

Si l'Acheteur Professionnel constate que les Produits qui lui ont été livrés présentent un défaut, un défaut de conformité ou sont endommagés, il doit en informer LIFEAZ dans un délai de 30 jours ouvrés à compter de la date de leur réception par tout moyen écrit utile, et notamment par email, ainsi que lui fournir tout justificatif utile. A défaut de notification dans le délai susvisé, les Produits seront réputés conformes et exempts de vice.

L'Acheteur Consommateur devra notifier à LIFEAZ tout défaut ou défaut de conformité dans les conditions énoncées à l'article « *Garanties légales de conformité* ».

LIFEAZ organisera, à ses frais et avec le transporteur de son choix, les modalités du retour des Produits non conformes ou défectueux, dont elle informera l'Acheteur par tout moyen utile.

LIFEAZ procédera aux vérifications nécessaires et au remplacement des Produits retournés, selon les modalités de son choix et dont elle informera préalablement l'Acheteur.

12. Droit de rétractation

L'Acheteur Consommateur bénéficie d'un droit de rétractation.

L'Acheteur Professionnel bénéficie également d'un droit de rétractation s'il est (i) un professionnel qui compte 5 salariés ou moins, (ii) achète un Produit incluant un Pack n'entrant pas dans son champ d'activité principale (i.e. ne touche pas de près ou de loin aux Prestations Complémentaires) et que (iii) le contrat est conclu « hors établissement », à savoir :

- ▶ dans un lieu, différent des locaux de LIFEAZ, où elle-même et l'Acheteur étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : signature du devis chez l'Acheteur),
- ▶ dans les locaux de l'Acheteur ou au moyen d'une technique de communication à distance, immédiatement après que LIFEAZ ait sollicité personnellement et individuellement l'Acheteur (i) dans un lieu différent de celui des locaux de LIFEAZ et (ii) où elle-même et l'Acheteur étaient présents ensemble physiquement et simultanément (par exemple : rendez-vous chez l'Acheteur ou lors d'un salon, remise d'un devis à cette occasion, puis signature par l'Acheteur dans ses locaux (de façon manuscrite ou souscription en ligne)),
- ▶ pendant une excursion que LIFEAZ a organisé afin de promouvoir ses Produits et ses Packs.

Ce droit de rétractation est de 14 jours calendaires à compter de la réception du Produit par

l'Acheteur. L'Acheteur peut exercer ce droit gratuitement en envoyant à LIFEAZ avant la fin du délai aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de LIFEAZ* » :

- ▶ le formulaire de rétractation complété disponible en **Annexe 1**,
- ▶ ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de l'Acheteur de se rétracter.

Les Produits doivent impérativement être retournés à LIFEAZ dans leur emballage d'origine, sans retard excessif et au plus tard dans les 30 jours calendaires suivant la communication, par l'Acheteur, de sa volonté de se rétracter. Ils doivent être accompagnés d'une copie de la facture d'achat correspondante. L'Acheteur est réputé responsable en cas de détérioration des Produits lors de leur retour à LIFEAZ.

Si l'Acheteur exerce son droit de rétractation, LIFEAZ remboursera tous ses paiements reçus, en utilisant le même moyen de paiement que celui que l'Acheteur a utilisé (sauf s'il accepte expressément un moyen différent), sans retard excessif et au plus tard 14 jours calendaires à compter du jour où LIFEAZ a été informée de la volonté de l'Acheteur de se rétracter.

13. Garanties légales de conformité

L'Acheteur Consommateur bénéficie des garanties légales de non-conformité ainsi qu'à raison des vices cachés de la chose vendue, en ce compris les défauts de conformité résultant de l'emballage des Produits commandés sur la Plateforme.

Si l'Acheteur Consommateur constate que le Produit qui lui a été livré présente un défaut, un défaut de conformité ou est endommagé, il doit en informer LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article « *Identification de LIFEAZ* », en lui indiquant la nature du défaut, de la non-conformité ou du dommage constaté et en lui envoyant tout justificatif utile, notamment sous la forme de photographie(s).

LIFEAZ organisera avec le transporteur de son choix les modalités du retour, dont elle informera l'Acheteur Consommateur par tout moyen utile. LIFEAZ supportera les frais de ce retour.

Les Produits doivent impérativement être retournés à LIFEAZ dans leur emballage d'origine. Ils doivent être accompagnés de la copie de la facture d'achat correspondante.

Les retours des Produits ne respectant pas les modalités décrites ci-dessus ne pourront pas être pris en compte.

LIFEAZ procédera aux vérifications nécessaires et proposera à l'Acheteur Consommateur le remplacement du Produit dans la mesure du possible. Si le remplacement du Produit est impossible, LIFEAZ remboursera à l'Acheteur Consommateur l'intégralité du prix payé pour le Produit ainsi que les frais de livraison correspondants, par tout moyen utile, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la date à laquelle LIFEAZ l'aura informé de l'impossibilité de remplacer le Produit.

Rappel des dispositions du Code de la consommation :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

- 1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;
- 2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;
- 3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;
- 4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son

remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles [L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation](#).

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel ([article L. 241-5 du code de la consommation](#)). Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des [articles 1641 à 1649 du code civil](#), pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

14. Garantie contractuelle des Produits

Le Produit est garanti pour une période indiquée sur la Plateforme (la « **Période de Garantie** »).

En cas de dysfonctionnement du Produit pendant la Période de Garantie, l'Acheteur s'engage à notifier LIFEAZ, aux coordonnées mentionnées à l'article « Identification de LIFEAZ », de tout dysfonctionnement du Produit dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 48 heures du constat de ce dysfonctionnement. A réception de la notification de l'Acheteur, LIFEAZ procédera au diagnostic du dysfonctionnement :

- ▶ si le dysfonctionnement d'un Produit est dû à une utilisation ou un entretien non conforme du Produit par l'Acheteur eu égard aux instructions communiquées par LIFEAZ ou du manuel d'entretien ou au mauvais fonctionnement des installations et équipements de l'Acheteur, ou à des cas de dégradation, vandalisme ou vol, imputables ou non à l'Acheteur, LIFEAZ ne prendra pas en charge le remplacement dudit Produit ;
- ▶ si le dysfonctionnement est lié au Produit lui-même, LIFEAZ s'engage à remplacer le Produit dans les meilleurs délais à titre gratuit.

Le remplacement du Produit réalisé dans le cadre de la Période de Garantie ne prolonge pas sa durée.

L'Acheteur ne bénéficie plus de ladite garantie au-delà du délai susvisé.

15. Obligations et responsabilité de l'Acheteur

15.1. L'Acheteur est seul responsable de l'usage qu'il fait des Produits et des Packs. Il lui appartient de vérifier l'adéquation des Produits et des Packs à ses besoins spécifiques préalablement à l'achat desdits Produits et Packs. L'Acheteur s'engage à respecter les préconisations, recommandations, modalités de maintenance et conseils d'utilisation du Produit spécifiés dans le manuel d'utilisation ou communiqués par

tout moyen par LIFEAZ. LIFEAZ ne pourra voir sa responsabilité engagée pour une utilisation des Produits non conforme à leur destination.

15.2. L'Acheteur s'engage à fournir à LIFEAZ toutes les informations nécessaires et, plus généralement, à coopérer activement avec LIFEAZ en vue de la bonne exécution des présentes.

15.3. L'Acheteur garantit LIFEAZ contre toute réclamation et/ou action qui pourrait être exercée à son encontre à la suite de la violation de l'une des obligations de l'Acheteur. L'Acheteur indemniserá LIFEAZ du préjudice subi et la rembourserá de toutes les sommes qu'elle pourrait avoir à supporter de ce fait.

15.4. L'Acheteur est informé et accepte que la passation d'une commande nécessite qu'il soit connecté à internet et que la qualité de l'expérience avec LIFEAZ dépend directement de cette connexion, l'Acheteur est seul responsable. En aucun cas la responsabilité de LIFEAZ ne saurait être engagée si la remise des Produits était rendue impossible en raison d'une erreur de commande étant imputable à l'Acheteur.

15.5. Dans le cadre de la matériovigilance mise en place par LIFEAZ, l'Acheteur s'engage :

- ▶ à notifier à LIFEAZ tout dysfonctionnement du Défibrillateur dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 48 heures du constat de ce dysfonctionnement.
- ▶ à indiquer à LIFEAZ la localisation (adresse postale) du Défibrillateur lors de son installation et d'informer LIFEAZ de tout changement de localisation dans un délai de 48 heures.

15.6. L'Acheteur s'interdit de détourner la Plateforme et les Produits à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus, et notamment pour :

- ▶ exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- ▶ porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- ▶ violer une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- ▶ aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

15.7. L'Acheteur s'interdit également toute exploitation commerciale des Produits, et notamment la revente des Défibrillateurs, sauf convention expresse contraire entre les Parties.

16. Obligations de LIFEAZ

LIFEAZ s'engage à fournir les Prestations Complémentaires et les services de maintenance compris dans le Pack avec diligence, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens.

LIFEAZ garantit à l'Acheteur la jouissance paisible des Produits, contre tous troubles, actions, revendications ou évictions quelconques. Elle garantit notamment à l'Acheteur :

- ▶ Qu'elle dispose de tous les droits et autorisations nécessaires pour commercialiser les Produits, et que ceux-ci ne contiennent rien qui puisse tomber sous le coup des lois et règlements relatifs notamment à la contrefaçon, la concurrence déloyale et plus généralement, contrevenir aux droits des tiers ;

- ▶ que les Défibrillateurs ont obtenu la certification CE et sont conformes aux exigences définies dans la directive n° 93/42/CEE du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux.

LIFEAZ s'engage à procéder régulièrement à des contrôles afin de vérifier le fonctionnement et l'accessibilité de la Plateforme et de l'Application. A ce titre, LIFEAZ se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès à la Plateforme pour des raisons de maintenance. De même, LIFEAZ ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à la Plateforme qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure telle que définie aux présentes, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

LIFEAZ s'engage à fournir les Formations avec diligence et selon les règles de l'art, étant précisé qu'il pèse sur elle une obligation de moyens, à l'exclusion de toute obligation de résultat, ce que l'Acheteur reconnaît et accepte expressément.

17. Concernant le recours à la sous-traitance

LIFEAZ peut recourir à des sous-traitants dans le cadre de l'exécution des Conditions Générales, qui sont soumis aux mêmes obligations que les siennes dans le cadre de leur intervention. Elle reste néanmoins seule responsable de la bonne exécution des Services à l'égard de l'Acheteur.

LIFEAZ peut se substituer à toute personne qui sera subrogée dans tous ses droits et obligations au titre de sa relation contractuelle avec l'Acheteur. Le cas échéant, elle informera l'Acheteur de cette substitution par tout moyen écrit.

18. Limitation de la responsabilité de LIFEAZ

LIFEAZ ne fournit à l'Acheteur aucune garantie quant à l'adaptation des Produits et des Packs à ses besoins, attentes ou contraintes.

LIFEAZ ne saurait être tenue responsable :

- ▶ de l'inexécution ou du retard dans l'exécution des contrats de vente du fait de circonstances qui lui sont extérieures ou d'un cas de force majeure telle que définie aux présentes ;
- ▶ de tout dommage causé par le Produit au-delà de la Période de Garantie, sous réserve des dispositions légales ;
- ▶ des dysfonctionnements des Produits qui auraient pour origine de mauvaises conditions de maintien et d'entretien par l'Acheteur, une mauvaise utilisation par les tiers autorisés, des circonstances sur lesquelles LIFEAZ n'a aucun contrôle ou la force majeure telle que définie aux présentes ;
- ▶ de tout dommage n'ayant pas pour origine les Produits.

En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par LIFEAZ au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par l'Acheteur.

La responsabilité de LIFEAZ ne pourra être engagée par ses Acheteurs Professionnels qu'à hauteur du montant du plafond de son assurance responsabilité civile professionnelle.

19. Propriété intellectuelle

19.1. Droit de propriété intellectuelle de LIFEAZ

LIFEAZ conserve les droits de propriété intellectuelle en vigueur sur les Produits.

Par ailleurs, la Plateforme et l'Application sont la propriété de LIFEAZ, de même que les logiciels, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, musiques, logos, marques, etc.) qu'elle exploite. Ils sont protégés par tous droits de propriété intellectuelle ou droits des producteurs de bases de données en vigueur. La licence que LIFEAZ consent à l'Acheteur n'entraîne aucun transfert de propriété. Tous désassemblages, décompilations, décryptages, extractions, réutilisations, copies et plus généralement, tous actes de reproduction, représentation, diffusion et utilisation de l'un quelconque de ces éléments, en tout ou partie, sans l'autorisation de LIFEAZ sont strictement interdits et pourront faire l'objet de poursuites judiciaires.

19.2. Droits de propriété intellectuelle sur les témoignages

L'Acheteur peut réaliser des témoignages concernant son utilisation des Produits.

Par conséquent, l'Acheteur consent à ce que LIFEAZ puisse :

- ▶ diffuser les témoignages à titre gracieux sur la Plateforme et sur tous autres sites internet français ou étrangers, édités par toutes sociétés avec lesquelles LIFEAZ a des accords, par tout moyen et sur tout support, aux fins de promotion de la Plateforme,
- ▶ traduire les témoignages en toutes langues,
- ▶ modifier (notamment le cadrage, le format et les couleurs)
- ▶ et/ou les adapter les témoignages (notamment aux contraintes techniques de la Plateforme (altérations ou dégradations dans leur qualité) ;
- ▶ et/ou corriger les témoignages pour que ceux-ci aient une orthographe et une grammaire correcte.

19.3. Cas d'utilisation des droits de la personnalité de l'Acheteur (image, nom et voix) par LIFEAZ

L'Acheteur autorise LIFEAZ à utiliser à titre gratuit son nom et sa voix captée dans les témoignages vidéos que LIFEAZ a réalisé afin de promouvoir ses Produits par tout moyen et sur tout support, pour le monde entier et pour une durée de 5 ans à compter de la captation. Les dispositions contenues dans les contrats relatifs au droit de la personnalité que LIFEAZ pourrait conclure avec les Clients prévalent sur les présentes dispositions des conditions générales.

20. Modalités de traitement des données à caractère personnel

LIFEAZ s'engage à se conformer à toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent en matière de protection des données à caractère personnel, notamment la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version modifiée dite Loi Informatique et Libertés et le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Pour en savoir plus sur la gestion de ses données personnelles et sur ses droits, l'Acheteur est invité à prendre connaissance de la politique de confidentialité de LIFEAZ, accessible [ici](#).

21. Obligations en matière de confidentialité

Sauf accord écrit de l'autre partie, les parties s'engagent respectivement à garder confidentielles, pendant la durée de leur relation contractuelle et 3 ans au-delà, toutes les informations relatives ou détenues par l'autre partie, dont elles auraient eu connaissance à l'occasion de la conclusion et de l'exécution de leur relation contractuelle.

Cette obligation ne s'étend pas aux informations :

- ▶ dont la partie qui les reçoit avait déjà connaissance,
- ▶ déjà publics lors de leur communication ou qui le deviendraient sans violation de cette clause,
- ▶ qui auraient été reçues d'un tiers de manière licite,
- ▶ dont la communication serait exigée par les autorités judiciaires, en application des lois et règlements ou en vue d'établir les droits d'une partie dans la cadre de la relation contractuelle entre les parties.

Les informations confidentielles peuvent être transmises aux employés, collaborateurs, stagiaires, mandataires et cocontractants respectifs des parties, à condition qu'ils soient soumis à la même obligation de confidentialité.

22. Force majeure

Les parties ne peuvent être responsables des manquements ou retards dans l'exécution de leurs obligations contractuelles dus à un cas de force majeure survenu pendant la durée de leur relation. La force majeure recouvre :

- ▶ tout cas répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil et reconnu par la jurisprudence,
- ▶ les grèves, activités terroristes, émeutes, insurrections, guerres, actions gouvernementales, épidémies, catastrophes naturelles ou défauts imputables à un prestataire tiers de télécommunication.

Si l'une des parties est empêchée d'exécuter ses obligations pour un cas de force majeure, elle doit en informer l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les obligations sont suspendues dès réception de la lettre, et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la cessation du cas de force majeure.

La partie empêchée reste néanmoins tenue de l'exécution des obligations qui ne sont pas affectées par un cas de force majeure et de toute obligation de paiement.

23. Fin de l'Abonnement

L'Abonnement doit être dénoncé au plus tard 1 mois avant la fin de la Période Initiale et de la Période en cours, par :

- ▶ L'Acheteur en adressant un email à LIFEAZ aux coordonnées mentionnées à l'article

“Identification de LIFEAZ”;

- ▶ LIFEAZ, en adressant un email à l’Acheteur.

Toute Période d’Abonnement entamée est due dans son intégralité.

24. Sanctions en cas de manquement

Constituent des obligations essentielles à l’égard de l’Acheteur (les « **Obligations essentielles** ») :

- ▶ le paiement du prix,
- ▶ ne pas fournir des informations erronées, incomplètes à LIFEAZ
- ▶ respecter les règles usuelles de politesse et de courtoisie dans les échanges avec LIFEAZ

En cas de manquement à l’une de ces Obligations essentielles, LIFEAZ peut :

- ▶ suspendre l’accès de l’Acheteur aux Prestations Complémentaires et aux services de maintenance compris dans le Pack ;
- ▶ publier sur la Plateforme tout message d’information que LIFEAZ juge utile,
- ▶ avertir toute autorité compétente, coopérer avec elle et lui fournir toutes les informations utiles à la recherche et à la répression d’activités illégales ou illicites,
- ▶ engager toute action judiciaire.

Ces sanctions sont sans préjudice de tous dommages et intérêts que LIFEAZ pourrait réclamer à l’Acheteur.

En cas de manquement à toute obligation autre qu’une Obligation essentielle, LIFEAZ demandera par tout moyen écrit utile à l’Acheteur de remédier au manquement dans un délai maximum de 15 jours calendaires. Les Prestations Complémentaires et les services de maintenance compris dans le Pack prendront fin à l’issue de ce délai à défaut de régularisation du manquement.

25. Modifications des Conditions Générales

LIFEAZ peut modifier ses Conditions Générales à tout moment et en informera l’Acheteur par tout moyen écrit (et notamment par email) :

- ▶ 40 jours au moins avant leur entrée en vigueur dans le cadre de l’Abonnement ;
- ▶ 10 jours avant leur entrée en vigueur dans les autres cas de figure.

Les Conditions Générales modifiées sont applicables

- ▶ dès leur entrée en vigueur dans le cadre de la vente d’un Produit
- ▶ lors du renouvellement de l’Abonnement dans le cadre d’un Abonnement.

Dans le cadre de l’Abonnement, si l’Acheteur n’accepte pas ces modifications, il doit cesser d’avoir recours au service de maintenance compris dans le Pack selon les modalités prévues à l’article « Fin de l’Abonnement ».

26. Médiation

En cas de litige opposant l’Acheteur Consommateur et LIFEAZ, l’Acheteur Consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation ci-dessous en vue d’une résolution amiable :

Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)

Adresse postale : 14 rue Saint Jean 75017 Paris

Téléphone : 01 89 47 00 14

<https://www.cm2c.net>

27. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont régies par la loi française.

En cas de litige opposant l'Acheteur Professionnel et LIFEAZ, et à défaut d'accord amiable dans les 2 mois suivant la première notification, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Paris (France), sauf dispositions impératives contraires.

Annexe - Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de : LIFEAZ
Adresse : 25 Rue de Tolbiac, 75013 Paris
Téléphone : 01 76 43 19 60
Adresse électronique : hello@lifeaz.co

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous : _____

Si le remboursement a lieu sous une autre forme que le moyen de paiement initial :
J'accepte expressément que le remboursement pourra s'effectuer par _____

Numéro de commande : _____

Commandé le (*) / reçu le (*): _____

Nom de l' (des) acheteur(s) : _____

Adresse de l' (des) acheteur(s) : _____

Signature de l' (des) acheteur(s) : _____

(Uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :